



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 JUIN 2014

À une séance extraordinaire tenue le 10 juin 2014 à 19 h, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, Maire
M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
M. André Sévigny, conseiller n° 5
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

La directrice générale atteste que 4 personnes étaient présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation

ÉTUDE :

4. Octroi du contrat pour les travaux d'excavation, remblai et génie civil, pour le centre multifonctionnel
 5. Octroi de contrat pour la structure d'acier pour le centre multifonctionnel
 6. Période de questions
 7. Adoption du procès-verbal de la séance tenante
 8. Clôture de la séance extraordinaire
-

16209-06-2014
point no 2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 juin 2014 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

16210-06-2014
point no 3

VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité



Que l'avis de convocation a été fait conformément à l'article 153 du Code municipal, L.R.Q.c.C-27.1 et constat unanime est fait par tous les conseillers.

Que les membres du conseil municipal considèrent l'avis de convocation bon et valable et au surplus, y renoncent par la présente.

Adopté à l'unanimité

16211-06-2014
point no 4

OCTROI DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX D'EXCAVATION, REMBLAI ET GÉNIE CIVIL POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux d'excavation, remblai et génie civil pour le centre multifonctionnel, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 11 soumissions ont été reçues, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	PRIX (INCLUANT LES TAXES)
Excavations Tourigny inc.	589 314.34 \$
Construction Lemay	600 169.50 \$
Les Excavations Ste-Croix inc.	631 842.81 \$
P.E. Pageau inc.	634 696.50 \$
Les Constructions EDGUY inc.	653 977.80 \$
Action Progex inc.	749 637.00 \$
Excavation Marcel Fréchette inc.	763 434.00 \$
J.M. Demers inc.	765 273.60 \$
Maxi-Paysage inc.	770 332.50 \$
Dilicontracto inc.	776 717.17 \$
Henri Labbé & Fils inc.	903 069.99 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Excavation Tourigny inc. pour la somme de 589 314.34 \$ incluant toutes taxes.

Adopté à l'unanimité

point no 5

OCTROI DE CONTRAT POUR LA STRUCTURE D'ACIER POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Cette résolution a été reportée à la séance extraordinaire du 16 juin 2014.

16212-06-2014
point no 7

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 10 juin 2014 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité



16213-06-2014
point no 8

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance extraordinaire le 10 juin 2014, à 19 h 07.

Adopté à l'unanimité

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/secrétaire
